



55^{ème} CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES NOTAIRES

Le Puy du Fou, du mercredi 7 au samedi 10 juin 2023

Notaire : autorité publique ?

BULLETIN D'INSCRIPTION

Les documents propres à votre participation à ce congrès sont téléchargeables sur le site : www.syndicat-notaires.org rubrique « actualité », puis « congrès », **notamment l'accès à l'inscription en ligne.**

Congressiste :

Nom :

Prénom :

Profession/société :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : téléphone portable(*1) :

e-mail (*1) : @.....

Régime particulier / allergies alimentaires : Oui - Non

Si oui indiquer :

.....

Accompagnant:

Nom :

Prénom :

Profession/société :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : téléphone portable(*1) :

e-mail (*1) : @.....

Régime particulier / allergies alimentaires : Oui - Non

Si oui indiquer :

.....

	Chambre individuelle (1 pers seule)	Chambre double (couple)
<input type="checkbox"/> Adhérent tarif « jeune » (moins de 3 ans d'exercice). N° carte :	1 680€	2 650€
<input type="checkbox"/> Adhérent N° carte :	1 790€	2 780€
<input type="checkbox"/> Adhérent tarif retraité. N° carte :	1 750€	2 705€
<input type="checkbox"/> Non Adhérent	1 995€	2 950€

Vos options		
<input type="checkbox"/> Participation de l'accompagnant à la visite de l'usine Jeanneau du vendredi matin(*2) pour 30€ par personne		
<input type="checkbox"/> Participation du congressiste à la visite de l'usine du vendredi Jeanneau l'après-midi à la place d'un spectacle du Puy du Fou (*2) pour 30€ par personne		
<input type="checkbox"/> L'assurance annulation (40€)		

A déduire si versement en une fois avant le 10 février 2023.	- 200 €	- 200€
TOTAL À VERSER AU SNN		

*1) Obligatoire pour vous joindre facilement et transmettre des informations envoyées uniquement par e-mail.

*2) Très peu de places disponibles - les inscriptions se feront par ordre d'arrivée des règlements.

JE PARTAGE MA CHAMBRE AVEC UN(E) AUTRE CONGRESSISTE (qui ne figure donc pas sur ce bulletin):

Nom :

Prénom :

Lit double Lits simples

Est-ce votre première inscription à un congrès du S.N.N ? OUI NON

Le Puy du Fou est accessible facilement en voiture mais aussi depuis la gare TVG de Cholet ou l'aéroport de Nantes. Vous pouvez partager les frais de transport entre ces villes et le Puy en Fou en contactant **Delphine Ducraux** au **05 57 20 98 50** (merignac.evenements@havasvoyages.fr) pour mettre en place une navette.

Tous les documents propres à votre participation à ce congrès sont téléchargeables sur le site www.syndicat-notaires.org rubrique « actualité », puis « congrès ». Merci de prendre connaissance sur le site internet des informations concernant ce congrès.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter nos interlocutrices à l'Agence Havas voyages, **Delphine Ducraux et son équipe** au 05 57 20 98 50 ou par mail à merignac.evenements@havasvoyages.fr

Au S.N.N, **Pascale Guinebrière** ou **Guillaume Bétemps**, sont à votre écoute au **01 43 87 96 70** ou à l'adresse secretariat@syndicat-notaires.org

NOUVEAUTÉ : Vous pouvez maintenant effectuer votre inscription et règlement directement en ligne sur à partir de notre site internet : www.syndicat-notaires.org

Ce nouveau mode d'inscription est à privilégier.

Sinon

ETAPE 1 ► **Le bulletin d'inscription original et le règlement doivent être adressés par courrier à l'agence de voyage** à HAVAS VOYAGES – CONGRES SNN – 18 rue Ariane – Bâtiment U, Parc CADERA SUD – 33700 MERIGNAC

ETAPE 2 ► **La copie** des deux premières pages d'inscription **doit être adressée au SNN par mail à** secretariat@syndicat-notaires.org ou par courrier : Syndicat National des Notaires – Congrès – 73 bd Malesherbes 75008 PARIS

ETAPE 3 ► **En cas de règlement en deux fois : Attention** : tout paiement non effectué au **10 avril 2023** sera considéré comme une **annulation**. Toute inscription enregistrée après le 10 février devra être réglée en une seule fois. Merci de prendre connaissance sur le site internet des informations concernant ce congrès.

Date de clôture des inscriptions : 31 Mars 2023

Conditions de paiement :

Je paie en une fois la somme de :€

Je règle un acompte de 50% (au plus tard le 10/02/2023) soit€

Par :

Le solde au plus tard le 10/04/23 au SNN la somme de :€

Virement bancaire : CDC (compte SNN) RIB : 40031 0001 000036301 4E
IBAN FR26 4003 1000 0100 0036 3014 E82 BIC / SWIFT : C D C G F R P P X X X

Références à préciser : Inscription CONGRES SNN (suivi du nom) et (N° CRPCEN pour un notaire ou nom de la société).

Chèque (français uniquement) : libellé à l'ordre de CONGRES SNN

Sauf à renseigner le bulletin d'inscription en ligne, celui-ci dûment rempli et signé est indispensable pour la confirmation de votre participation. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à la validation du paiement

JE SOUSSIGNÉ

Agissant pour moi-même ainsi que pour les personnes inscrites sur mon bulletin individuel, certifie avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente ainsi que les conditions particulières, notamment celles relatives aux annulations. L'inscription au 55^{ème} congrès du SNN vaut acceptation des conditions du Syndicat National des Notaires et de l'Agence de voyage.

J'autorise – ou je n'autorise pas - le SNN à publier les clichés pris pendant le séjour dans la revue Ventôse

FAIT àLe

Signature

DÉTAILS DES PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement pendant 3 nuits, dîner du mercredi 7 juin puis pension complète les 8 et 9, petit-déjeuner du 10/06
- Les visites selon le programme joint
- Accès au parc pendant 2 jours et coupe-file pour la journée du 9/06
- Le parking de l'hôtel pour ceux qui viennent en voiture

LES PRESTATIONS NON INCLUSES

- Le transport
- Le transfert entre l'aéroport ou la gare TGV à l'hôtel (possibilité de navette sur réservation auprès de Delphine Ducraux)
- Les dépenses personnelles et boissons hors repas.
- L'assurance annulation (40€).

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU BULLETIN D'INSCRIPTION

Assurances :

Le document est également accessible sur le **site www.syndicat-notaires.org**. Merci de prendre connaissance des limites de garanties.

Le SNN, engageant des sommes importantes en matière de réservations, se verrait appliquer des frais d'annulation en cas de restitution de prestation. Il est donc contraint de répercuter ces frais comme suit :

Pour une annulation intervenant :	Frais d'annulation
Avant 90 jours avant le départ	30% de frais par personne
De 80 à 29 jours avant le départ	50% de frais par personne
A partir de 30 jours avant le départ	100% de frais par personne

CONDITIONS RELATIVES À VOTRE SÉJOUR

Nous vous demandons de nous communiquer sur le bulletin d'inscription un numéro de téléphone portable qui ne sera utilisé qu'en cas d'urgence.

La classification SEVESO nous impose de transmettre vos nom, prénom et adresse postale à l'Entreprise Jeannot – Bénéteau – Prestige (aucune utilisation commerciale ne sera faite) et ne permet la visite que de majeurs français. Les horaires sont connus (voir descriptif du congrès) et, sauf cas de force majeure, seront maintenus.

Les mineurs de moins de 13 ans sont les bienvenus sous la responsabilité entière du congressiste qui les a inscrits pour toute la durée du séjour (aucune garderie n'est possible). Pour les tarifs des chambres « familles » contacter Delphine DUCRAUX.

Important : à réception de votre inscription, un accusé de réception vous sera transmis par mail.

RAPPEL :

√ Possibilité d'inscription en ligne

√ Possibilité de régler en deux sommes égales, la première avant le 10/02/2023, la seconde avant le 10/04/2023

√ Le règlement de la quote part du professionnel avant le 31 décembre 2022 peut être fiscalement déductible sur l'année 2022 pour toutes structures soumises à l'I.R. A voir avec votre expert-comptable.

√ Une attestation de suivi formation pour une durée de 7h vous sera délivrée.

Pour tous renseignements complémentaires :

SNN - Pascale Guinebretière ou Guillaume Bétemps Tel : 01 43 87 96 70

ou secretariat@syndicat-notaires.org

Havas Voyages - Delphine Ducraux au 05 57 20 98 50 ou par mail à

merignac.evenements@havasvoyages.fr